

# CAPEFE

## Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger

# INSPÉ

UNIVERSITÉ  
de Picardie  
Jules Verne

### POUR LES ENSEIGNANTS

- Renforcer ses compétences linguistiques
- Certifier et valider ses compétences professionnelles à visée internationale acquises sur le Territoire Français ou dans les établissements en France et à l'étranger
- Rencontrer et travailler entre professeurs expérimentés et professeurs débutants du 1er et du 2nd degré
- Faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelage et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues au sein de votre établissement
- Encourager l'interdisciplinarité
- Favoriser sa mobilité



### POUR LES ÉTUDIANTS

- Mettre en valeur des enseignements suivis à l'INSPÉ par une certification qui enrichit le CV
- Savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages
- Développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale
- Favoriser sa mobilité

### CONTENUS DE FORMATION

- **Module 1 :**  
Introduction au CAPEFE : les termes qui le définissent
- **Module 2 :**  
Altérité et entre-deux : interdisciplinarité, interculturalité, et intercompréhension
- **Module 3 :**  
Le plurilinguisme : le faire vivre dans sa discipline et dans son établissement
- **Module 4 :**  
Les langues vivantes : de l'éveil aux langues à la DNL, de l'école maternelle à la terminale
- **Module 5 :**  
Comprendre la place du français dans le monde
- **Module 6 :**  
La mobilité ici et ailleurs pour l'élève et le professeur

## MODALITÉS DE FORMATION

- **Présentiel** : 2 formations de 3 heures chacune le mercredi dans la mesure du possible  
La 1ère session en présentiel ouvre la formation et la dernière la clôture.
- **Distanciel** : 6 modules asynchrones pour un travail personnel de 2 heures par module.  
Le travail est à la fois individuel et collectif.
- **Evaluation** : un écrit le mercredi dans la mesure du possible et un oral
- **Dates** : Printemps 2022, à déterminer précisément en fonction du nombre de candidatures retenues

## ÉPREUVES DE CERTIFICATION

### Epreuve écrite obligatoire (2 heures)

- Un texte, en anglais, fait l'objet d'un questionnaire à réponses courtes et vise à vérifier la compréhension et la correction de la langue
- Une production écrite en français sur un thème visant à évaluer la compétence 1 « Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté

### Epreuve orale obligatoire (1 heure)

- Un exposé de 15 minutes en français sur un thème visant à évaluer la compétence 3 « Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté
- Un entretien de 15 minutes en anglais sur l'un des aspects développés durant l'exposé
- 30 minutes de préparation

### Epreuve facultative portant sur une deuxième langue vivante étrangère (40 minutes)

- Un entretien de 20 minutes dans une deuxième langue vivante étrangère, au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, choisie par le candidat, sur la base d'un texte fourni par le jury
- 20 minutes de préparation

## INSCRIPTION

Candidature par l'intermédiaire du PAF (Plan Académique de Formation)



### Contacts :

Hélène CLAEYS - [helene.claeys@u-picardie.fr](mailto:helene.claeys@u-picardie.fr)

Corinne MANCEL - [corinne.mancel@u-picardie.fr](mailto:corinne.mancel@u-picardie.fr)